



# *Saint-Estèphe*



Bulletin Municipal d'informations

2015/2016

N°5

# NUMEROS UTILES

## ADMINISTRATION

Mairie de Saint-Estèphe	<b>05.56.59.35.93</b>	Perception de Pauillac	<b>05.56.59.02.14</b>
Hôtel des Impôts de Lesparre	<b>05.56.41.88.00</b>	Sous-préfecture de Lesparre	<b>05.56.90.60.60</b>

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE MEDOC

Siège	<b>05.56.73.27.46</b>	Accueils périscolaires	<b>05.56.73.27.49</b>
Accueil de Loisirs Sans Hébergement	<b>05.56.59.60.38</b>		

## NUMEROS D'URGENCE

Accueil sans abri	<b>115</b>	Police	<b>17</b>
Agir Contre les violences faites aux Femmes	<b>06.70.72.30.51</b>	Pompiers	<b>18</b>
ALLO Enfance Maltraîtée	<b>119</b>	SAMU	<b>15</b>
Centre Antipoison	<b>05.56.96.40.80</b>	SOS Médecins	<b>05.56.44.74.74</b>
Drogue Alcool Tabac Info service	<b>08.00.23.13.13</b>	SOS Violences sexuelles	<b>05.56.44.62.09</b>
Gendarmerie de Pauillac	<b>05.57.75.29.30</b>	Suicide écoute	<b>01.45.39.40.00</b>

## PRATIQUE

Agence Postale Communale	<b>05.56.59.33.73</b>	MSA	<b>05.56.01.83.83</b>
Bibliothèque Municipale	<b>05.56.59.33.55</b>	Salle des fêtes	<b>05.56.59.34.43</b>
CAF	<b>08.10.25.33.10</b>	Déchetterie de Cissac	<b>05.56.73.91.20</b>
Groupe scolaire Michel Vidou	<b>09.66.82.30.51</b>	Déchetterie de St-Laurent	<b>05.56.59.91.46</b>
Ecole privée SAINT-ETIENNE	<b>05.56.73.35.05</b>	SAUR – Urgences 24h/24	<b>05.81.91.35.03</b>
Foyer polyvalent	<b>05.56.59.37.17</b>	SMICOTOM	<b>05.56.73.27.40</b>
Infodroit	<b>05.56.45.25.21</b>		

## SANTE

Alcooliques anonymes	<b>05.56.24.79.11</b>	Ecoute cancer	<b>08.10.81.08.21</b>
Aide aux familles des malades alcooliques	<b>05.56.98.02.09</b>	Hépatite Info service	<b>08.00.84.58.00</b>
Centre médico-social de Pauillac	<b>05.56.73.21.60</b>	Pharmacie Estelle Medioni	<b>05.56.59.30.18</b>
Croix rouge écoute	<b>08.00.85.88.58</b>	Polyclinique de Lesparre	<b>05.56.73.10.00</b>
Cabinet Médical du Domeyne	<b>05.56.09.95.77</b>	Sida Info service	<b>08.00.84.08.00</b>

## ASSOCIATIONS

A.C.C.A.	<b>05.56.59.35.89</b>		
Amicale des retraités et pré-retraités Shell Butagaz du Sud-Ouest			<b>05.56.59.25.46</b>
Amicale du Personnel Communal	<b>05.56.59.22.97</b>	Club du Troisième Age	<b>05.56.59.74.90</b>
Anciens Combattants AMTI	<b>05.56.59.70.30</b>	Comité des Fêtes	<b>06.64.20.83.41</b>
FNACA d'Algérie - M. Robert Lescoutra	<b>05.24.23.61.08</b>	Ecole de musique - M. Mau	<b>05.56.59.25.80</b>
Association Moto-Club stéphanois	<b>06.07.39.44.89</b>	Groupement des Associations	<b>05.56.59.37.25</b>
Association U.L.M.	<b>05.56.41.28.07</b>	Gymnastique volontaire	<b>06.19.45.16.86</b>
Association Détente Stéphanoise	<b>05.56.59.37.69</b>	Les Amis du Patrimoine	<b>06.07.41.31.62</b>
Association Ecole Stéphanoise	<b>06.50.62.14.05</b>	Vétérans football	<b>05.56.59.68.13</b>
Cabaniers du Médoc	<b>05.56.59.03.78</b>	V.T.T Découverte	<b>05.56.59.39.91</b>
Club Athlétique Stéphanois football	<b>06.89.06.00.71</b>	YOGA	<b>06.77.40.15.03</b>

*Saint-Estèphe*  
BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION - Madame Michelle Saintout  
Mairie de Saint-Estèphe - 33180 Saint-Estèphe - Tél. 05 56 59 35 93  
[mairie@mairie-saint-estephe.fr](mailto:mairie@mairie-saint-estephe.fr) - Site : [www.mairie-saint-estephe.fr](http://www.mairie-saint-estephe.fr)  
CREDITS PHOTOS - Chris Chiama pour l'Atelier Graphique - Martine Mandé  
Mairie de Saint-Estèphe - Visionair - G.-H. Cateland  
L'Atelier Graphique - Tél. 06 18 04 24 90 - [www.lateliergraphique.com](http://www.lateliergraphique.com)  
Imprimé sur papier recyclé  Ne pas jeter sur la voie publique.

# LE MOT DU MAIRE



Chers Administrés,

L'année 2015 a été sur le plan communal une année de grands travaux. L'entrée de bourg a fait un sérieux lifting et offre maintenant une image un peu plus recherchée.

Nous avons répondu à notre obligation de mettre l'éclairage public aux normes, refait la toiture de la Maison du Vin, refait un logement appartenant à la commune.

Mais la grande préoccupation de la municipalité a été la recherche et l'installation de médecin pour perpétuer l'offre de soins sur la commune.

Il semblerait qu'avec l'ouverture du cabinet médical du Domeyne nous ayons relevé une partie de ce défi.

Nous continuons, malgré les baisses de dotation, notre réflexion et notre travail pour que Saint Estèphe soit synonyme de commune rurale où il fait bon vivre.

Bel été à toutes et à tous.

**Le Maire**

**Michelle Saintout**

## **LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE**

**33, rue de la Mairie - 33180 SAINT-ESTEPHE - Tél : 05 56 59 35 93 - Fax : 05 56 59 39 18**

**La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.**

**Mail : [mairie@mairie-saint-estephe.fr](mailto:mairie@mairie-saint-estephe.fr) - Site : [www.mairie-saint-estephe.fr](http://www.mairie-saint-estephe.fr)**



# LES DÉCISIONS MUNICIPALES EN 2015

## CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FÉVRIER 2015

### PLAN DE GESTION DU SITE DE LA VANNE :

SIGNATURE D'UNE CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ET D'UN CONTRAT DE PRÊT À USAGE

Signature avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Aquitaine (CEN Aquitaine) d'une convention cadre de partenariat et le contrat de prêt à usage pour la gestion et la valorisation du patrimoine naturel situé sur le site de la Vanne.

### FORMATION DES ÉLUS :

Validation du droit à la formation de chaque élu.

### ADOPTION DU NOUVEAU RÈGLEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

#### DÉCISION DE SUPPRESSION DE LA RÉGIE DE RECETTES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Adoption du nouveau règlement intérieur de la bibliothèque municipale suite à la décision du conseil municipal prise en séance du 27/10/2014 instituant la gratuité de l'accès à la dite bibliothèque et par conséquent suppression de la régie de recettes.

### SIGNATURE D'UN BAIL EMPHYTÉOTIQUE DE DROIT COMMUN

Conclusion d'un bail emphytéotique de droit commun d'une durée de 18 ans avec la société CITRAM en vue de la construction de bureaux type Algeco, portant sur les parcelles cadastrées C1311- C1315 et C1320 pour une superficie totale de 2 378 m<sup>2</sup>.

### SIGNATURE CONVENTION PARTICIPATION AU R.A.S.E.D. DU SECTEUR DE PAUILLAC

Participation aux frais d'investissement et de fonctionnement d'un montant de 492,19 € à la commune de PAUILLAC pour le Réseau D'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté dont dépend l'école Michel Vidou.

### PRISE EN CHARGE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Comme la loi l'autorise le conseil municipal a validé le montant des crédits en dépenses d'investissement avant le vote du budget 2015 pour un montant de 126 656 €.

### CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 2<sup>ÈME</sup> CLASSE NON PERMANENT À TEMPS NON COMPLET

Création d'un emploi non permanent d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe pour assurer l'archivage à temps non complet à raison de 20 heures hebdomadaire, pour une durée de trois mois du 15 mars 2015 au 14 juin 2015.

### DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES LOCALES

#### Ont été signés depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2015 les devis suivants avec

L'entreprise SERI marquage au sol peinture routière : 2302,45 € HT

L'entreprise CEGELEC réparation éclairage du stade : 643,24 € HT

Le laboratoire LDA contrat analyses alimentaires cantine : 234,56 € HT

Visionair animation photographique du marché de Noël 2014 : 343,33 € HT

La Poste collecte journalière du courrier départ : 1 170 € HT à l'année

L'entreprise COURRIAN création d'un passage « bateau » sur un trottoir à Brame Hame : 850 € HT

L'entreprise PROTECTICA diagnostic accessibilité ERP : 950 € HT

La Maison du Vin et du Tourisme une page dans le guide Pauillac » : 1200 € HT

L'entreprise NUNES dégagement de lierre sur un poteau électrique à Leyssac : 320 € HT

# LES DÉCISIONS MUNICIPALES EN 2015

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2015

### ADHÉSION À LA FONDATION DU PATRIMOINE

Adhésion à la Fondation du Patrimoine pour une cotisation annuelle de 100€

### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
<b>Résultats reportés</b>		206 462.54		413 447.18		619 909.72
<b>Opérations de l'exercice</b>	1 510 409.18	1 759 181.26	479 703.94	469 397.86	1 990 113.12	2 228 579.12
<b>TOTAUX</b>	1 510 409.18	1 965 643.80	479 703.94	882 845.04	1 990 113.12	2 848 488.84
<b>Résultats de clôture</b>		455 234.62		403 141.10		858 375.72
<b>Restes à réaliser</b>			47 346.14	22 475.00	47 346.14	22 475.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	1 510 409.18	1 965 643 80	527 050.08	905 320.04	2 037 459.26	2 870 963.84
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		455 234.62		378 269.96		833 504.58

### FISCALITÉ DIRECTE LOCALE : VOTE DES TAUX 2015

Maintien du taux des taxes locales en 2015 à :

- 19 % pour la taxe d'habitation soit un produit attendu de 301 910 €
- 22 % pour la taxe foncière (bâtie) soit un produit attendu de 443 520 €
- 37,95 % pour la taxe foncière (non bâtie) soit un produit attendu de 255 821 €.

### VOTE DES SUBVENTIONS 2015 et CONVENTION DE PARTICIPATION AVEC AQUI FM

Inscription d'une somme de 32 000 € au budget primitif 2015 pour les subventions dont 29 519 octroyés ce jour.

Renouvellement de la convention de participation d'un montant de 600 € avec la radio associative AQUI FM pour une année.

### ÉTUDE ET VOTE DU BUDGET COMMUNAL PRIMITIF DE 2015 adopté comme suit :

Section de fonctionnement : elle s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 1 847 640 €.

Section d'investissement : elle s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 885 000 €.

### SALON DU LIVRE 2015 – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Demande d'une aide au Conseil Départemental et au Conseil Régional pour le financement des dépenses liées au Salon du Livre.

### SALON DU LIVRE 2015 – TARIFS

Le conseil municipal a fixé à 12 € le montant de la participation pour la réservation d'un emplacement au salon du livre 2015 et à 18 € le montant de la participation pour prendre part au déjeuner servi lors dudit salon.

### DÉSIGNATION DÉLÉGUÉS COMMISSION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Le conseil municipal a nommé Mme Michelle SAINTOUT en tant que représentant titulaire et Mr Jean VIANDON en tant que représentant suppléant à la commission des charges transférées.

### DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'IME/CAT DU MÉDOC

Le conseil municipal a émis un avis favorable aux conditions de liquidation du Syndicat Intercommunal de l'IME/CAT du Centre Médoc.

# LES DÉCISIONS MUNICIPALES EN 2015

## CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2015

### CONVENTION D'AMÉNAGEMENT DE BOURG :

Attribution du marché suite à procédure adaptée : décision de retenir l'offre la mieux disante et validation de la signature du marché pour la réalisation de la première tranche des travaux d'aménagement de l'entrée de bourg rue des Maquis de Vignes Oudides avec l'entreprise SARRAZY TP lot VRD pour un montant de 143 380,00 € HT soit 172 056,00 € TTC et l'entreprise CHANTIER D'AQUITAINE lot Réseaux de télécommunications et éclairage public pour un montant de 48 047,00 € HT soit 57 656,40 € TTC.

### CRÉATION D'UN SERVICE D'URBANISME MUTUALISÉ :

Validation de la création d'un service d'urbanisme commun entre la communauté de communes du Centre Médoc et les Communes membres à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2015

### AIDE À L'INSTALLATION D'UN MÉDECIN SUR LA COMMUNE

Afin de lutter contre la désertification médicale et garantir aux administrés de la commune un accès aux soins raisonnable, la collectivité a entrepris des démarches pour faciliter l'installation d'un nouveau médecin généraliste sur la Commune.

La candidature du Docteur Ana VERSIGAN d'origine roumaine a été acceptée et a fait l'objet d'un contrat signé avec la collectivité le 5 mai 2015. La collectivité s'engage à faciliter l'installation et l'exercice du médecin par différentes incitations financières (mise à disposition gratuite du cabinet médical existant et d'un logement pendant la période de un an, achat de matériel et subvention de fonctionnement au démarrage de l'activité).

### CRÉATION D'UN EMPLOI CAE

Création d'un poste d'agent administratif dans le cadre du dispositif « contrat d'accompagnement dans l'emploi », contrat d'une durée initiale de 12 mois renouvelable dans la limite de 5 ans si besoin à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015 pour l'assistance administrative du médecin.

### RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT CAE

Renouvellement annuel d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi du poste d'agent technique polyvalent créé par délibération du 09/04/2014.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2015

### AIDE À L'INSTALLATION DU MÉDECIN - MODIFICATION

Suite à la rupture de contrat du Docteur Ana Versigan le Docteur Hippolyte THEBES a accepté de s'installer comme successeur du Docteur Jean-Marie BLAISE et la commune prendra en charge son déménagement de Strasbourg à Pauillac pour un montant estimé à 4 500 € environ en plus des aides déjà prévues par la collectivité pour faciliter l'installation d'un médecin.

### PROCÉDURE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION

La commune devant effectuer le recensement de la population début 2016 il a été créé 4 emplois d'agents recenseurs non titulaires pour la période allant de début janvier à fin février 2016.



De gauche à droite on peut reconnaître  
Anne FRANCHINI,  
Ange BEGUE,  
Carole MARANGE  
et Cathy MAGIMEL.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AOÛT 2015

Le conseil municipal, suite au décès de Mme Gracieuse Roudier, prend acte de l'installation de Mme Claudie Hourteau en qualité de conseillère municipale.

### REMPLACEMENT DE Mme Gracieuse ROUDIER AU SEIN D'UNE INSTANCE

Mme Claudie HOURTEAU a été proclamée élue membre suppléant au sein de la Mission Locale du Médoc.

### ACQUISITION DU CABINET MÉDICAL SITUÉ 2 RUE DES ÉCOLES

Acquisition du cabinet médical situé au n° 2 rue des écoles, d'une superficie totale de 201m<sup>2</sup> au prix de 105 000 € hors frais notariés à la SCI DOMEYNE.

### AIDE À L'INSTALLATION DU MÉDECIN : MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 02-23062015

Validation de l'ajout de la prise en charge de la maintenance informatique du cabinet médical pendant un an pour un montant de 300,00 € TTC.

### GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ POUR L'ALIMENTATION D'ÉQUIPEMENTS NECESSITANT UNE PUISSANCE EGALE OU SUPÉRIEURE A 36 KVA ».

Adhésion au groupement de commandes porté par le Syndicat Intercommunal d'Electrification du Médoc (SIEM)

### TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA MAISON DU VIN : ATTRIBUTION DU MARCHÉ SUITE À PROCÉDURE ADAPTÉE

Décision de retenir l'offre la mieux-disante avec l'entreprise LAFOND pour un montant de 36 853.00 € HT soit 44 223.60 € TTC.

### FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE À L'ÉQUIPEMENT DES COMMUNES

Demande au Département de la Gironde d'attribution d'une subvention de 17 306,85 € au titre du F.D.A.E.C. pour les travaux de réfection de la toiture de la Maison du Vin.

### CHANTIER ÉDUCATIF JEUNES

Signature d'une convention dans le cadre du CISPD du Centre Médoc pour la programmation d'une session d'un chantier éducatif jeunes 2015 sur la commune de Saint-Estèphe du 26 octobre au 5 novembre 2015 pour 10 jeunes.

### RÉVISION DES TARIFS CANTINE SCOLAIRE À PARTIR DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2015

Prix du repas à la cantine scolaire à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015 comme suit :

- repas enfant : 2,70 €, soit 4% d'augmentation
- repas adulte : 6,24€, soit 4% d'augmentation, arrondi à 6.25 €.

### ADMISSION EN NON VALEUR

Admission en non-valeur 2 633,07 € de titres émis en 2011 et 2012 irrécouvrables

### MOTION DE SOUTIEN À L'ACTION DES ÉLÈVES DU COLLÈGE PIERRE DE BELLEYME POUR LE MAINTIEN DE L'OPTION LATIN AU COLLÈGE

Soutien à l'action des élèves du Collège Pierre de Belleyme et approbation du texte de leur motion

### CONVENTION D'UTILISATION DU STADE NAUTIQUE INTERCOMMUNAL À PAUILLAC

Signature de la convention fixant les conditions d'utilisation du stade nautique intercommunal situé à PAUILLAC par le groupe scolaire Michel VIDOU (entrées gratuites pour les scolaires de St Estèphe).

# LES DÉCISIONS MUNICIPALES EN 2015

## Ont été signés les devis suivants avec :

- L'entreprise SERI marquage au sol en peinture routière homologuée : 876 € HT
- L'entreprise FRANCHINI FRERES reprise d'un muret et d'un pilier devant mairie suite sinistre : 5 090 € HT
- L'entreprise BERGERAT MONNOYEUR vérification du tractopelle : 368 € HT
- Le Syndicat des BASSINS VERSANTS DE LA POINTE MEDOC intervention d'un bateau fraise au port : 3 000 E HT non assujetti à la TVA
- Le cabinet EUROPEAN CADUCEE CONSULTING recherche d'un médecin : 4 500 € HT
- La société ATLANTIC SERVICE nettoyage vitres des écoles et de la cantine : 611,54 € HT
- L'entreprise CODRON révision et recherche de panne sur la climatisation du tracteur Landini : 186 € non assujetti à la TVA
- L'entreprise MCR cablage réseau informatique de la mairie : 4 970,00 € HT
- L'entreprise S.N.M. gardiennage chapiteau au stade du 13 au 15 mai : 973,50 € HT
- L'entreprise S.N.M. gardiennage chapiteau au stade du 12 au 13 juin : 577,50 € HT
- L'entreprise S.N.M. gardiennage chapiteau au port du 19 au 21 juin : 577,50 € HT
- L'offre insertion annonce médicale sur le web du Syndicat National des Jeunes Généralistes : 1 320 € HT
- L'entreprise HORIS Services (remplacement de pièces détachées sur le matériel de la cantine) : 1 497,26 € HT

## CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2015

### INSTALLATION DU MÉDECIN : RÉCAPITULATIF DES AIDES ACCORDÉES ET DÉCISIONS PRISES

Dépenses relatives l'aménagement d'un cabinet médical communal	Montant
Location du cabinet médical situé 7 rue de Calon pour une durée de sept mois à compter du 01/06/2015 pour un loyer mensuel de 700 € en attendant l'achat du cabinet médical situé rue des écoles + la caution	4 900,00 + 700,00
Achat matériel informatique au Docteur BLAISE	1 500,00
Achat de matériel médical au Docteur BLAISE	3 200,00
Achat de matériel médical au Docteur BLAISE	800,00
Achat de logiciel informatique à l'entreprise MCR	1 985,00
Maintenance matériel informatique durant 1 an – Entreprise MCR	300,00
Prise en charge des frais d'installation de ligne téléphonique et internet à hauteur de 1 000 €	1 000,00
	7 462,00
Frais de secrétariat (1 agent en CAE à TNC) soit 940,14 € x 12 mois	11 300,00
<b>Montant total des dépenses prises en charge par la collectivité</b>	
<b>Dépenses relatives à l'installation d'un médecin au sein du cabinet médical communal</b>	
Subvention de fonctionnement versée au Dr THEBES destinée à couvrir ses frais de déménagements	4 190,00
Subvention de fonctionnement versée au CCAS pour reversement d'une aide à l'installation au Dr THEBES	3 000,00
Location mensuelle d'un appartement situé à PAUILLAC pour un an à compter du 01/07/2015 (570 € x 12 + caution)	6 840,00 + 570,00
Mise à disposition gratuite d'un cabinet médical pendant un an soit du 29/06/2015 au 30/06/2016	
Mise à disposition gratuite pendant 1 an du matériel médical et informatique acquis par la commune	
<b>Montant total des aides et subventions accordées au Docteur THEBES</b>	<b>14 600,00</b>
Subvention de fonctionnement versée au CCAS pour reversement d'une aide à l'installation au Dr THEBES si les revenus de son activité médicale ne sont pas suffisants pour lui assurer une indépendance financière conformément à la délibération du 23/06/2015; cette subvention s'ajoutera au montant total des aides et subventions accordées au Docteur THEBES	1 500,00
<b>Montant total des dépenses prises en charge par la collectivité (avec la subvention citée ci-dessus)</b>	<b>49 247,00</b>
Aide de l'état CAE 583.01 € x 12	-6 700,00
<b>Coût total net pour la collectivité</b>	<b>42 547,00</b>



# LES DÉCISIONS MUNICIPALES EN 2015

## **CRÉATION DE POSTES « AGENT TECHNIQUE POLYVALENT » DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CONTRAT UNIQUE D'INSERTION : CAE**

Création de six postes d'agent technique polyvalent à temps non complet (20/35ème) dans le cadre du dispositif « contrat d'accompagnement dans l'emploi » en remplacement des agents partant à la retraite.

## **RAPPORTS ANNÉE 2014 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Sur la base d'une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup>, le prix de revient moyen du m<sup>3</sup> d'eau au 31/08/2014 est de 1,44 € au lieu de 1,81 € en 2013. Il est de 3,33 € pour l'assainissement au lieu de 3,71 € en 2013, ce qui donne un prix moyen au m<sup>3</sup> eau et assainissement confondus de 4,77 € au lieu de 5,52 € en 2013.

## **MOTION CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE SUR LE TERRITOIRE CENTRE MÉDOC**

Approbation de la motion adoptée par le conseil municipal de VERTHEUIL visant à soutenir les réclamations des habitants face à la déficience de la couverture internet et le déploiement de la 4G sur l'ensemble du territoire Centre Médoc.

## **PROJET DE MISE EN PLACE D'UN CONSEIL LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC) MÉDOC ET SUR UN ENGAGEMENT DE PRINCIPE QUANT À SON FINANCEMENT**

Avis favorable à la création d'un CLIC sur le territoire du Médoc, et à son financement par la commune à hauteur maximum d'un euro (1€) par habitant.

### **Ont été signés les devis suivants avec :**

VEDRENNE pour l'installation d'une climatisation réversible au Cabinet Médical : 6 217,80 € HT  
Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire de la Gironde (UFSBD 33) Education bucco-dentaire auprès des enfants de CE2-CM1 au sein de l'école primaire Groupe Scolaire Michel VIDOU 260,10 € TTC  
Société ADREXO pour la distribution d'imprimés publicitaires dans les boîtes aux lettres pour le Marché gourmand : 577,93 € HT  
MGA 33 pour la maintenance du matériel informatique au Groupe scolaire Michel : 3 384,00 € HT  
LAFOND pour les travaux de plomberie aux Ecoles et au Stade municipal : 570,00 € HT  
S.N.M. pour une prestation de gardiennage pour la foire de la chapelle du 4/09/2015 au 6/09/2015 : 594,00 €  
Atelier Graphique Fabrication et pose d'un TOTEM publicitaire : 3 846,00 € non assujetti à la TVA  
MCR Changement poste informatique au restaurant scolaire : 445,00 € HT  
Atlantic Service Travaux de nettoyage des vitres (Ecoles et Restaurant Scolaire) : 611,54 € HT  
C.I.B. ROBERT Mission SPS travaux CAB : 1 950,00 € HT  
ROCK'N SUN MEDOC Animation foire de la chapelle les 5/09 et 6/09/2015 : 8 000,00 € TTC  
MRS Travaux de traitement contre un nid de frelons sur un arbre rue de Malbec : 260,00 € HT  
SARL Plâtrerie MAU Joël Travaux doublage et isolations des murs du logement derrière les écoles : 3602,30€ HT  
COSTA Adrien Travaux de rénovation du logement derrière les écoles (carrelage + Salle de bain) : 7 985,90 € HT  
LAFOND Remplacement descente eau pluviale de l'Eglise : 2 135,00 € HT

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2015**

### **APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) RÉVISÉ DE LA COMMUNE DE SAINT-ESTEPHE**

Suite à l'étude du cabinet METAPHORE, des réponses des divers services de l'Etat, du résultat de l'enquête environnementale, de l'enquête publique et de l'avis favorable émis par le Commissaire Enquêteur le conseil municipal a approuvé le PLAN LOCAL D'URBANISME REVISE DE LA COMMUNE DE ST ESTEPHE.

### **Ont été signés les devis suivants avec :**

LA POSTE Abonnement pour envoi liste des nouveaux arrivants sur la commune : 152,64 € HT  
SOMIREY remplacement d'une vitre au foyer rue des Plantiers Roses : 927,74 € HT  
(Pris en charge par l'assurance de la personne qui avait loué le foyer).  
LAFOND travaux à la Maison du Vin : 1648,00 € HT  
NUNES élagage et abattages arbres près de l'école : 780,00 € HT  
FRANCHINI FRERES réfection muret de la fontaine à Marbuzet suite sinistre avec un véhicule : 1800,00 € HT  
(pris en charge par l'assurance)  
LAFOND amélioration évacuation eaux pluviales au stade : 1686,20 € HT  
LAFOND réfection plomberie logement près des écoles : 3 210,00 € HT

# LES DÉCISIONS MUNICIPALES EN 2015

## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2015

### PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : REJET DU PROJET DE FUSION

Rejet du projet de Schéma de Coopération Intercommunal aux Collectivités du 21 octobre 2015 proposant la fusion de la Communauté de Communes du Centre Médoc, la Communauté de Communes du Cœur Médoc et la Communauté de Communes la Médulienne constituant une Communauté de Communes de 29 Communes pour une population municipale de 47 631 habitants.

### FONDS DE CONCOURS POUR L'ACHAT DU CABINET MEDICAL SITUE 2 RUE DES ECOLES A SAINT-ESTEPHE

Demande d'un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Centre Médoc pour l'achat du cabinet médical situé 2 rue des Écoles à Saint-Estèphe à hauteur de 45 000 €.

### CESSION DE LA VOIRIE, DES ESPACES VERTS ET RESEAUX DIVERS DE LA RESIDENCE LE HAMEAU DU GRAND CHENE

Acquisition moyennant l'euro symbolique pour la rétrocession des espaces verts des parcelles cadastrées section E n° 3505 d'une superficie de 113 m<sup>2</sup>, section E n°3508 d'une superficie de 125 m<sup>2</sup>, section E n° 3511 d'une superficie de 290 m<sup>2</sup>, section E n° 3513 d'une superficie de 376 m<sup>2</sup>, section E n°3517 d'une superficie de 104 m<sup>2</sup> soit 1 008 m<sup>2</sup>.

Acquisition moyennant l'euro symbolique pour la rétrocession de la voirie et du stationnement des parcelles cadastrées section E n° 3510 d'une superficie de 739 m<sup>2</sup>, section E n°3507 d'une superficie de 277 m<sup>2</sup>, section E n° 3518 d'une superficie de 708 m<sup>2</sup>, section E n° 3514 d'une superficie de 48 m<sup>2</sup>, section ZK n° 120 d'une superficie de 219 m<sup>2</sup> soit une superficie de 1991 m<sup>2</sup> pour la voirie et les stationnements.

### CREATION DE POSTES « D'AGENT POLYVALENT » DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CONTRAT UNIQUE D'INSERTION (C.A.E.) EN REMPLACEMENT D'UN EMPLOI A VENIR ARRIVANT À TERME AU 31/01/2016

Création de deux emplois C.U.I./C.A.E. d'une durée hebdomadaire de 20 heures pour une durée de 12 mois renouvelable pour le ménage à l'école et l'aide à la cantine en remplacement du contrat emploi avenir qui s'achève le 31 janvier 2016.

### CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE A DISPOSITION DE DONNÉES NUMÉRIQUES SUR LA PLATE-FORME DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE MUTUALISÉE EN AQUITAINE (PIGMA)

Adhésion de la commune de Saint-Estèphe au projet PIGMA (Plateforme de l'Information Géographique Mutualisée en Aquitaine) via la Communauté de Communes du Centre Médoc en charge de la transmission et de la réception des données numérisées (cadastre, base adresse, réseaux, voirie etc..).

### ONT ÉTÉ SIGNÉS LES DEVIS SUIVANTS AVEC :

Entreprise SARRAZY avenant n°1 au marché de la Convention d'Aménagement de Bourg augmentation des linéaires de trottoirs lot VRD : 4 435, 20 € HT

Entreprise SARRAZY continuité du trottoir vers le centre bourg (travaux hors convention aménagement de bourg) : 8 461,63 € HT

Association ART EN VIES spectacle marché de Noël : 700 € non assujetti à la TVA

Entreprise BOULERIS taille de la haie du stade rue du Maquis des Vignes Oudides et rue du Plantier Rose : 2 880, 25 € HT

Entreprise DELTA mise aux normes du système de détection incendie à l'école : 1 503 € HT

Entreprise CEGELEC pose et dépose illuminations de Noël : 4 068,44 € HT

# LES DÉCISIONS MUNICIPALES EN 2015

## TRAVAUX

### BÂTIMENTS

Remise à neuf de la toiture de la maison du vin de Saint Estèphe.  
Réfection du logement situé à côté du groupe scolaire Michel Vidou.

### MISE AUX NORMES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La mise aux normes des luminaires a été confiée à l'Entreprise CITEOS pour le remplacement de 318 foyers lumineux.



## CONVENTION D'AMÉNAGEMENT DE BOURG

### OCTOBRE ET NOVEMBRE ONT VU SE DÉROULER UNE PARTIE DE LA PREMIÈRE TRANCHE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE BOURG :

Enfouissement des réseaux, mise aux normes des trottoirs, embellissement de la place devant le stade et installation de candélabres.

Installation d'un totem donnant des informations sur la vie du village (Conception L'Atelier Graphique) et d'un totem Espace Guy Guyonnaud (réalisé par Stéphanie Mendes et Isabelle Roux).



# LES DÉCISIONS MUNICIPALES EN 2015

## ENCOMBRANTS

Pour simplifier la vie de certains de nos concitoyens ne possédant pas de véhicule adéquat ou n'ayant plus la possibilité physique d'aller déposer en déchetterie leurs encombrants, la mairie offre la possibilité sur appel et prise de rendez-vous de les en débarrasser.

## PEUT MIEUX FAIRE

Décembre 2014, le SMICOTOM lançait une campagne de communication pour sensibiliser les Médocains au tri des biodéchets. Vous l'avez très probablement remarquée ! Buffles, éléphants, baleines bleues et ours ont habillé les flans des véhicules de collecte pour rappeler le poids des biodéchets encore non triés et enfouis chaque année.

En effet, alors que la collecte des biodéchets plafonne ces 5 dernières années autour de 2400 tonnes par an, la campagne de caractérisation réalisée en 2014 nous montre pourtant qu'il reste encore 6000 tonnes par an de déchets fermentescibles dans les poubelles noires des ménages. Déchets qui sont donc enfouis de Naujac-sur-Mer alors qu'ils devraient être valorisés en compost ! Rien que les mouchoirs et essuie-tout représentent à eux seuls 1000 tonnes alors qu'ils peuvent être compostés.

Malgré une collecte au porte à porte démarrée début 2001, des efforts restent à faire car peu d'utilisateurs trient à la source les biodéchets correctement alors que tout est fourni pour. Sur simple demande, les particuliers sont dotés de bacs de 35 ou 120 litres, de bioseau de 8 litres pour la collecte des déchets de cuisine et de sacs compostables à retirer gratuitement en mairie une fois par an. Quant aux professionnels, ils peuvent disposer de bacs jusqu'à 240 litres.

Et vous alors, êtes-vous équipés ?

Pour tout renseignement contactez le SMICOTOM au 05 56 73 27 40

## LE TRI DU BIO : RIEN DE PLUS SIMPLE



## PRIX LITTÉRAIRE PRIX SAINT ESTÈPHE 2015

### LE 21 MARS A L' HOTEL RESTAURANT CHATEAU POMYS

Le millésime 2015 voit couronné d'un nouveau prix :  
« PRIX ST ESTEPHE JEUNESSE » élèves de l'école Michel Vidou.

### COMITE DE LECTURE

Il est composé de 6 personnes bénévoles d'horizons différents qui ont examiné les 18 ouvrages donnés durant le salon du Livre  
« LIRE DANS LE VIGNOBLE » par les auteurs et maisons d'éditions souhaitant participer à ce prix.  
Les lauréats sont :

### PRIX SAINT ESTEPHE : L'EFFACEMENT DE PASCALE DEWAMBRECHIES

Premier roman très réussi, pour un écrivain qui écrit tout en délicatesse sur le thème de la mélancolie.  
Les phrases courtes, les raccourcis elliptiques, le style efficace avec des évocations « durassiennes », nous communiquent la mélancolie et le désespoir d'une jeune institutrice de province qui succombe à un amour impossible.

### PRIX SAINT ESTEPHE « PRIX CHATEAU POMYS » :

La carapace de la tortue de Marie-Laure Hubert Nasser  
L'auteur nous offre un agréable moment de lecture et d'émotions au cœur de Bordeaux.  
Cet original roman nous raconte de manière poétique et sensible la difficulté d'une jeune fille trop grosse et complexée pour être à l'aise avec son corps et ses sentiments.

### PRIX SAINT ESTEPHE « PRIX DU JURY » :

Le journal de Julia de Simone GELIN  
La condamnation à mort et l'exécution d'un innocent poussent son entourage au désespoir, la vengeance verra le jour plusieurs années après.  
L'intrigue est menée habilement entre retour vers le passé, moments présents et retournements inattendus. Elle s'appuie sur des situations précises et réalistes de la guerre d'Espagne.

### 1<sup>ERE</sup> EDITION PRIX SAINT ESTEPHE DES ELEVES DE L'ECOLE MICHEL VIDOU

Le jury composé des élèves de l'école Michel Vidou a sélectionné « Les Mystères de Folie » de Julie REYNAUD.  
Andy, Quentin, Yanis, Noa et Mathilde élèves de CM2 ont trouvé la description des lieux notamment la maison de l'extraterrestre intrigante et l'école « très chouette.... »  
Ce roman fait travailler l'imaginaire avant tout !!!!

## VERNISSAGE CLIFFORD CHARLES

En partenariat avec l'Association Migrations Culturelles Afrique nous avons eu le plaisir d'accueillir l'artiste sud africain Clifford Charles. Cet artiste (premier noir de l'histoire de l'Afrique du Sud à avoir intégré une école d'art) a exposé ses œuvres du mois de mai à fin octobre au presbytère.  
Il a mené des ateliers avec les enfants de l'école Michel Vidou.



# LA VIE LOCALE

## KERMESSE DE L'ÉCOLE

La kermesse de l'école Groupe scolaire Michel Vidou de SAINT-ES-TEPHE se déroula cette année sur le thème du cinéma ! De la toute petite classe aux CM2 les élèves, entourés de leurs enseignants et du personnel de l'école, évoluèrent sur les plus grands succès du grand écran avec final sur tapis rouge où les parents purent jouer les paparazzis !

En suivant, les enfants purent jouer à multitude de jeux et se restaurer avec les sandwiches et grillades préparés autre rythme de travail.



## REMISE DES DICTIONNAIRES

La traditionnelle remise des dictionnaires aux élèves des classes de CM2 fin juin a eu lieu en présence de Madame RONNE proviseur du collège Pierre de Beylleme et Mme CODOGNAN directrice de l'école Michel Vidou.

Chaque élève a reçu une calculatrice et un dictionnaire. La directrice de l'école qu'il quittait et le proviseur du collège qui allait le recevoir se sont partagés les discours et encouragements à apporter à ces jeunes qui devront s'adapter à un autre rythme de travail.



## INFORMATISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis le mois de Juin 2015, la bibliothécaire, Marie-Josée Privat, équipe les livres de code-barres pour les intégrer au catalogue commun du Réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes Centre Médoc. Les prêts et retours de livres sont entièrement effectués par un logiciel de gestion de bibliothèque professionnel.

Suite à l'adoption du nouveau règlement intérieur de la bibliothèque municipale de St Estèphe (décision du conseil municipal prise en séance du 27/10/2014), l'adhésion est gratuite.

Elle vous donne accès à l'ensemble des bibliothèques du Réseau : Cissac Médoc, Pauillac, St Julien Beycheville, St Laurent Médoc, St Sauveur, St Seurin de Cadourne, et Vertheuil.

Une carte d'adhérent vous sera remise ainsi que vos identifiants pour vous rendre sur le portail (site) du Réseau : vous pourrez ainsi consulter, rechercher, localiser et réserver un livre en ligne.

<http://bibliotheques.cc-centremedoc.fr/index>

La bibliothèque vous accueille les jours suivants :

- lundi : de 15h30 à 17h30
- mardi : de 9h à 11h et de 15h30 à 17h30
- mercredi : de 14h30 à 17h30
- jeudi : de 9h à 11h et de 16h à 17h30
- vendredi : de 9h à 11h et de 16h à 17h30.

En mars 2016, en partenariat avec **la Ligue de l'enseignement, l'artothèque, et l'Agence Créative**, la bibliothèque a reçu l'artiste Emmanuel Penouty pour une sensibilisation à l'art contemporain : une exposition « **J'en ai gros sur la patate** » était présentée dans une « Tin Box » rouge dans la cour derrière la Mairie et un atelier avec une classe de l'école Michel Vidou a eu lieu.



## SARDINADE DE JUILLET

Plus de deux cent cinquante personnes ont partagé un grand moment de convivialité en mangeant les sardines grillées par les bénévoles et ont prolongé la soirée musicalement.

## MARCHÉ GOURMAND

Pour la première fois la commune a organisé avec l'aide de bénévoles un marché gourmand sur la place de l'église le samedi 25 juillet.

De nombreux stéphanois et habitants des communes voisines sont venus faire leurs achats, se restaurer et danser dans la bonne humeur et la convivialité. Cette soirée s'est achevée par un lâcher de lanternes.

## CONCOURS DE MANIABILITÉ

Les Aniers de l'Estuaire ont organisé le concours départemental de maniabilité au port les 25 et 26 juillet dernier. De nombreux attelages venus de départements voisins et des concurrents locaux dont « Napoléon l'âne blanc de St Estèphe » ont participé au marathon entre les vignes et les bords de rivière. Le soir venu les ânes et leurs propriétaires sont venus faire un tour devant les stands du marché gourmand.

## FOIRE DE LA CHAPELLE

Comme le veut la tradition tout début septembre la foire de la chapelle a occupé les allées du port.

De nombreux commerces de bouche côtoyaient les stands de vêtements et autres. Un babyfoot géant avoisinait les étalages du vide grenier. Les danseurs de country ont animé le repas moules frites sous le chapiteau pendant que des démonstrations de BMX se déroulaient au détour des platanes.



Lors de l'inauguration, Jean Jacques Corsan, Conseiller Régional et Michelle Saintout ont pu mettre à l'honneur des bénévoles : Marie-France Vidou, Jacqueline Viandon et Marie-France Desprès.

## MARATHON

La commune met à disposition de l'Association du Marathon depuis plusieurs années la salle des fêtes pour y recevoir avant l'épreuve les marathoniens dans le cadre de la soirée « Pâtes à Caisses » et au Syndicat Viticole pour le « Dîner des Châteaux » dans le cadre d'une soirée conviviale pendant laquelle les propriétaires peuvent faire déguster les derniers millésimes pour assurer la promotion de leurs vins.





## SALON DU LIVRE « LIRE DANS LE VIGNOBLE »

### Les femmes étaient à l'honneur lors du salon du livre

La romancière scénariste Amanda Sthers et l'auteur animatrice culinaire Luana Belmondo ont présidé avec charme et simplicité ce salon où plus de 140 auteurs, illustrateurs, plasticiens et photographes ont rencontré le public venu en nombre.

### Amanda Sthers : l'invitée d'honneur et marraine

Cette édition a le plaisir d'avoir comme marraine et invitée d'honneur Amanda Sthers. Elle a écrit une dizaine de romans dont certains sont adaptés dans plus de 14 pays. La France vient de la décorer du titre de Chevalier des Arts et des Lettres. Parmi ses faits d'armes, on retient en 2013, la première biographie officielle de Johnny Hallyday. Son livre sera vendu à plus de 700 000 exemplaires. Si sa pièce « Le Lien » est jouée au théâtre des Mathurins et au Théâtre du Chêne noir lors du prestigieux festival d'Avignon en 2013, c'est son ouvrage « Le Vieux juif blonde » qui est aujourd'hui étudiée à l'université de Harvard. En plus de s'être diversifiée dans l'écriture de livres pour enfants, elle adapte en 2014, « Les Terres Saintes » qui sera porté à l'écran par la réalisatrice canadienne Louise Archambault à l'automne prochain. À venir aussi, « Madame ». Il s'agit de son second long-métrage en tant que réalisatrice.



### Luana Belmondo : l'invitée d'honneur culinaire

Si elle a un nom mémorable, Luana Belmondo a su se faire un prénom comme auteur culinaire. Épouse de Paul Belmondo et belle-fille de Jean-Paul Belmondo, Luana a imposé ses talents de cuisinière qu'elle exerce notamment sur France 5 lors de l'émission « C à vous ». Elle a également animé le programme culinaire Bienvenue chez Luana sur la chaîne Cuisine +. D'origine Franco-italienne, Luana viendra dédicacer, à Saint-Estèphe, ses deux derniers ouvrages : « Je viens cuisiner chez vous » et « À table avec Luana ». Ils sont à l'image de leur auteur : pétillants, pleins de vie et surtout de saveurs.



« Oui, j'adore venir cuisiner chaque fois chez une amie différente... Elles sont mon fil rouge... Ainsi que la complicité qui nous lie... Il n'y a pas de cuisine idéale mais une cuisine faite avec le cœur ! »

Au programme on pouvait rencontrer **Clifford Charles** dont l'œuvre porte sur l'Estuaire qu'il qualifie notamment : « d'entre deux qui change selon la marée avec tous ces contre-courants » ; **Claire Steimer** conservatrice du patrimoine au Conseil Régional qui a animé une conférence sur l'architecture viticole des Châteaux de Saint Estèphe ;

**Jean Michel Cazes** dédicant un très beau livre de recettes.

Les jeunes lecteurs ont pu découvrir le Kamichibaï, du théâtre japonais et participé à un concours de dessin. Les heureux finalistes furent Mathilde, Gladys, Laeticia et Cybella...»



Ecrivains, illustrateurs, scénaristes et créateurs de littérature jeunesse étaient en force. Petits ou moyens ont pu dévorer les beaux ouvrages et ont eu droit à la petite dédicace personnalisée !

Le public était appelé à élire les artistes de leur choix.

**Furent primés Jean Marc Torrès dans la catégorie sculpture, Mme Blériot dans la catégorie photographie et David Gouzil dans la catégorie dessinateur.**



« Lire dans le vignoble » remercie les partenaires ainsi que tous les médias, institutions et entreprises qui, par leur soutien actif, ont contribué au succès de cette huitième édition.

Nous vous donnons rendez-vous en octobre 2016 pour la neuvième édition encore riche en émotion et en surprises...



## 11 NOVEMBRE 2015

Lors de la cérémonie traditionnelle au monument aux morts en commémoration de la signature de l'armistice 1<sup>er</sup> de la guerre 1914/1918 Joseph ANDRIEU a reçu la médaille du Mérite Fédéral.



## CHANTIER JEUNES

La commune en partenariat avec la communauté de communes Centre Médoc a organisé un chantier jeune fin octobre devant le groupe scolaire en prolongement de celui qui avait été fait en 2009.

L'allée en dallage a été prolongée, les abords de l'école ont été paysagés, enherbés. Une partie du terrain a été réservée pour l'arrêt du bus.



## REPAS DES AÎNÉS

Comme tous les ans la commune a invité les habitants de plus de 65 ans à partager un repas dansant.

160 personnes se sont retrouvées dans la salle communale pour déguster un excellent repas préparé par Médoc Traiteur et les vins offerts par les propriétaires.



## CHALLENGE LOISIR JEUNES LICENCIÉS DE TIR À L'ARC

Douze clubs de tir à l'arc ont participé (Auros, Blanquefort, St. Sulpice et Cameyrac, Cadillac, Cestas, Arsac, Ambarès, Pessac, Le Bouscat, Lanton, Camblandes et Meynac et St Vivien de Médoc) au challenge loisir destiné aux jeunes licenciés samedi 12 décembre à la salle des fêtes de St Estèphe. Ce championnat a réuni 100 archers sur la journée.



**Premières places du podium catégorie :**

**Poussin première année**

Camille FOUQUET de Cestas et Mattéo CABARD de Cadillac

**Poussin deuxième année**

Laura CESBRON-DERIVE de St Vivien et Denis BESSE d'Ambarès

**Benjamin** Oksana VISELE d'Ambarès et Quentin DEJEALLE de Pessac

**Minime** Pauline DEPUYD de Cadillac et Paul DE MUNICO de Pessac

## LA MAGIE DE NOËL ET LA JOIE DE NOS ENFANTS

L'AES (Association de l'École Stéphanoise) dépendant du groupe scolaire Michel Vidou a organisé un marché de Noël le samedi 28 et le samedi 29 novembre à la salle des fêtes. Les enfants ont eu la joie d'y rencontrer le Père Noël et son petit chien, de prendre part aux ateliers artistiques proposés par l'association et d'assister à un spectacle de cirque offert par la municipalité. De nombreux artisans ont participé au marché de Noël apportant leur savoir-faire ainsi que leur bonne humeur. Le week-end s'est clôturé par une remise de prix du concours de dessin ouvert à tous les enfants ainsi qu'à une tombola. Grâce aux bénévoles de l'association, grands et petits stéphanois ont eu un bel avant-goût des fêtes !



# LES DÉCISIONS MUNICIPALES EN 2016

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2016

### MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE MEDOC

Adoption de la modification des statuts de la Communauté de Communes Centre Médoc en insérant dans la compétence obligatoire «l' Aménagement de l'espace communautaire » la construction et la location de la caserne de gendarmerie.

### AIDE À L'INSTALLATION D'UN MÉDECIN : AUTORISATION ET ENGAGEMENT DE DÉPENSES ET DE DÉCISIONS

Suite à la cessation inopinée d'activité du Docteur THEBES, confrontée à l'inquiétude de sa patientèle et à la nécessité de faire face rapidement à un besoin de service de santé de proximité, la municipalité a entrepris des mesures afin d'attirer des candidatures et inciter un nouveau médecin à s'installer durablement au sein du cabinet médical communal situé 2 bis rue des écoles.

Le Docteur Marc BOLLEN ayant reçu l'agrément du conseil départemental de l'ordre de la Gironde pour exercer sa profession de médecin généraliste sur la commune, le conseil municipal a accepté et autorisé

1 – Versement d'une subvention de fonctionnement.

2 – Signature d'un bail d'occupation précaire pour la mise à disposition gratuite d'un appartement

3 – Signature d'un bail de locaux à usage professionnel entre la collectivité et le Docteur Marc BOLLEN pour la mise à disposition du cabinet médical communal situé 2 bis rue des écoles.

En contrepartie de ces aides, le Docteur BOLLEN s'est engagé par convention à exercer sur le territoire de la collectivité.

### RACHAT DE MATÉRIEL

Autorisation de la vente du système de climatisation installé aux frais de la commune dans l'immeuble situé 7, rue de Calon au propriétaire du bâtiment, au prix de 3 000 €.

### AVIS SUR LE SCHÉMA DE MUTUALISATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CENTRE MÉDOC

Avis favorable au schéma de mutualisation de la Communauté de Communes du Centre Médoc (enjeu majeur pour la conduite des politiques publiques menées sur le territoire et pour l'articulation des relations entre l'intercommunalité et ses communes membres, ainsi que pour l'avenir des personnels assurant le service public).

### PROJET MISE AUX NORMES ACCESSIBILITÉ ACCUEIL MAIRIE

Validation du projet de mise aux normes de l'accueil administratif de la mairie. Le coût prévisionnel estimé de l'opération à 28 376,00 € (25 926,00 TTC de travaux + 2 450,00 € pour une mission de conseil), demande d'une subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement public local à hauteur de 4 811 €.

### DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE VIDÉO-PROTECTION

La Commune de Saint-Estèphe, dans le cadre de la délégation de compétence relative au dispositif local de prévention de la délinquance (CISPD) au titre de la Communauté de Communes du Centre Médoc a donné la délégation de l'acquisition, l'installation et la maintenance de tout équipement de vidéo-protection en direction de la Communauté de Communes Centre Médoc.

### PROJET PRÉVISIONNEL D'IMPLANTATION D'ÉQUIPEMENTS DE VIDÉO-PROTECTION SUR LA COMMUNE DE SAINT-ESTÈPHE : VALIDATION DU PROJET DE CONSULTATION PRÉALABLE À L'INSTALLATION DU SYSTÈME

Autorisation de :

La mise en place de 9 caméras réparties stratégiquement sur la commune de Saint-Estèphe

Le raccordement de ces équipements au Centre de Supervision Urbain (CSU) situé à Pauillac

### ONT ÉTÉ SIGNÉS LES DEVIS SUIVANTS AVEC :

SOMIREY pour fournitures et pose de stores à bandes verticales (bureaux mairie et salle du conseil)	2 225,81 € HT
SINDELEC pour motorisation des portails du cimetière	7 020 € HT
SINDECEC pour remplacement chauffage radiant à l'Eglise St Etienne	630 € HT
CEPECA pour mise en conformité raccordement électrique candélabres parking salle des fêtes	3 478 € HT
ATELIER GRAPHIQUE CHRIS CHRIAMA pour mise en page et impression bulletin information	2 240 € HT
MAISON DU VIN DE PAUILLAC pour impression dans le guide touristique de Pauillac	1 200 € HT
SOMIREY pour fourniture et pose de stores à bandes verticales (cabinet médical)	428,06 € HT
GLOBAL MEDIA SANTE pour annonce recherche médecin	385 € HT
AVEA pour intervention sur l'alarme de l'école maternelle	360 € HT
NUNES pour élagage branches et étêtages arbres à la Gare, route de Lavillotte et au Port	3 330 € HT
DELTA SECURITY SOLUTIONS pour remplacement de détecteurs ioniques d'incendie à l'école	600,48 € HT
SARL BOULERIS pour réalisation d'un massif parking de la salle des fêtes	6 773,65 € HT
SARL DEZAUZIER pour fourniture et pose menuiseries logement communal	4 819,52 € HT
SINDELEC pour remplacement de l'éclairage d'ambiance à la salle des fêtes	1 745 € HT
CHRISTIAN DUPONT peinture bureau dans la mairie	1 022,97 € HT

# LES DÉCISIONS MUNICIPALES EN 2016

## CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2016

### VOTE DE COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – BUDGET PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		205 234.62		403 141.10		608 375.72
Opérations de l'exercice	1 544 651.77	1 762 097.02	498 516.76	502 558.89	2 043 168.53	2 264 655.91
<b>TOTAUX</b>	<b>1 544 651.77</b>	<b>1 967 331.64</b>	<b>498 516.76</b>	<b>905 699.99</b>	<b>2 043 168.53</b>	<b>2 873 031.63</b>
Résultats de clôture		422 679.87		407 183.23		829 863.10
Restes à réaliser			33 752.91	0.00	33 752.91	0.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>1 544 651.77</b>	<b>1 967 331.64</b>	<b>532 269.67</b>	<b>905 699.99</b>	<b>2 076 921.44</b>	<b>2 873 031.63</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>422 679.87</b>		<b>373 430.32</b>		<b>796 110.19</b>

### FISCALITÉ DIRECTE LOCALE : VOTE DES TAUX 2016

Maintien du taux des taxes locales en 2016 à :

- 19 % pour la taxe d'habitation soit un produit attendu de 323 380 €
- 22 % pour la taxe foncière (bâtie) soit un produit attendu de 451 000 €
- 37,95 % pour la taxe foncière (non bâtie) soit un produit attendu de 257 339 €

### VOTE DES SUBVENTIONS et CONVENTION DE PARTICIPATION AVEC AQUI FM

Inscription d'une somme de 35 000 € au budget primitif 2016 budget 2016 afin de permettre de répondre favorablement à l'ensemble des demandes de subventions.

Renouvellement de la convention de participation d'un montant de 600 € avec la radio associative AQUI FM pour une année.

### ETUDE ET VOTE DU BUDGET COMMUNAL PRIMITIF DE 2016 ADOPTÉ COMME SUIT

Section de fonctionnement : elle s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 1 877 000 €.

Section d'investissement : elle s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 888 000 €

### SALON DU LIVRE 2016 – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Demande d'une aide au Conseil Départemental et au Conseil Régional pour le financement des dépenses liées à celui-ci,

### SALON DU LIVRE 2016 - TARIFS

Le conseil municipal a fixé à 12 € le montant de la participation pour la réservation d'un emplacement au salon du livre 2016 et à 18 € le montant de la participation pour prendre part au déjeuner servi lors dudit salon.

### PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU (RECTIFICATION D'ERREURS MATÉRIELLES) :

DÉFINITION DES MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Avis favorable au projet de dossier de modification simplifiée du PLU pour rectifications d'erreurs matérielles ( règlement des bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination en zone agricole et suppression de certaines dispositions de l'article 5 de la zone UY et l'article 12 des zones UA, UB et AU ).

### ACQUISITION DE MATÉRIEL ROULANT :

Demande d' une subvention sur la réserve parlementaire 2016 de Madame GOT, Députée de la Gironde, pour l'achat d' une balayeuse et d'un véhicule de service.

Montant total de l'opération 29 517,56 € TTC, subvention parlementaire 12 328, 38 € soit un autofinancement de 17 189, 18 €

### ACQUISITION DE MOBILIER BUREAUTIQUE :

Demande d'une subvention sur la réserve parlementaire 2016 de M. Alain ANZIANI, Sénateur de la Gironde, pour le réaménagement des bureaux pour répondre aux normes et à la prévention des risques du travail.

Montant de l'opération 14 612, 70€, subvention parlementaire 6131,25 € autofinancement 8 481,25 €.

# LES DÉCISIONS MUNICIPALES EN 2016

**ACHAT DU BIEN SITUÉ EN ZONE AOC** lieu-dit « Leyssac », cadastré section E parcelles 2711-3348 et 3351, d'une superficie de 800 m<sup>2</sup> pour la somme de 30 000 €.

## ONT ÉTÉ SIGNÉS LES DEVIS SUIVANTS AVEC :

Chantiers d'Aquitaine mise en conformité éclairage public carrefour rue de la mairie/D 204E3	1 820,00 € HT
CEPECA travaux éclairage public candélabres parking église	1 685,92 € HT
Anthony Lafond remplacement gouttières et descentes eaux pluviales de la mairie	

## CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2016

### REJET DE L'ARRÊTÉ DE PROJET DE PÉRIMÈTRE DE FUSION AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2017

Rejet de l'arrêté de projet de périmètre de fusion au 01 janvier 2017 et proposition de différer l'extension de périmètre aux prochains renouvellements des Conseils Municipaux et Communautaires car la Communauté de Communes Centre Médoc n'est pas concernée par le seuil de population de 15 000 habitants au-delà duquel la loi Nôtre n'impose pas de fusion et que l'absence d'études d'impacts et de perspectives financières consécutives à la fusion donnent de fortes inquiétudes sur le risque de fragilité financière du futur EPCI.

### MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 18-27032012 : FIXATION DES TARIFS SERVICE COPIES ET TÉLÉCOPIES DE DOCUMENTS

- Copie de document :
  - Gratuit pour les associations communales sous réserve de fourniture de papier
  - Gratuit uniquement pour les habitants de la commune avec un nombre limité à dix copies maximum par semaine afin de conserver la notion de service. Au-delà de dix copies, les habitants de la commune seront invités à s'adresser à une société spécialisée en reproduction de documents.
  - Tarif copie de document administratif : (par référence au décret n° 2001-493 du 06 juin 2001 et à l'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> octobre 2001)
  - 0,18 € par page de format A4 en impression noir et blanc
- Tarif copie autre document :
  - 0,20 € par page de format A4 en impression noir et blanc
  - 0,40 € par page de format A4 en impression couleur
- Tarif télécopie de document :
  - Envoi en France : 2 € la page

### AVENANT À LA CONVENTION URBANISME MUTUALISÉ EN DATE DU 20 MAI 2015

Renouvellement de la convention service urbanisme mutualisé par un avenant pour une durée de deux ans à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016 avec la Communauté de Communes Centre Médoc.

### FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE À L'ÉQUIPEMENT DES COMMUNES

Demande au Département de la Gironde de lui attribuer une subvention de 16 591 € au titre du F.D.A.E.C. pour l'achat de deux véhicules nécessaires au nettoyage des hameaux.

Montant estimé de l'opération :	23 963,15 € HT soit 28 755,80 € arrondi à 28 756 € TTC
FDAEC 2016 :	16 591 €
Autofinancement :	12 165 €

### SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT CONCERNANT LA RÉALISATION DE TRAVAUX EN AGGLOMÉRATION DANS L'EMPRISE DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 204E3 DANS LE CADRE DE LA CONVENTION D'AMÉNAGEMENT DE BOURG

Autorisation de signer la convention avec le Département pour permettre dans le cadre de la deuxième tranche des travaux de la Convention d'Aménagement de Bourg (CAB) les travaux suivants :

- Réalisation d'un réseau d'assainissement pluvial
- Réalisation de trottoirs avec bordures et caniveaux
- Mise en place de ralentisseurs type « coussins »
- Réalisation d'espaces verts
- Mise en place de signalisation verticale
- Mise en place de signalisation horizontale

### SIGNATURE CONVENTION PARTICIPATION AU R.A.S.E.D. DU SECTEUR DE PAUILLAC

Participation au R.A.S.E.D du secteur de Pauillac pour les frais d'investissement et de fonctionnement d'un montant de 640,32 €.

### CULTURE : RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DU CENTRE MÉDOC – ADOPTION DE LA CHARTE POUR LE RÉSEAU DE LA LECTURE PUBLIQUE

Adoption de la charte pour l'organisation et le fonctionnement du réseau de lecture publique de la Communauté de Communes du Centre Médoc

# LES DÉCISIONS MUNICIPALES EN 2016

## ONT ÉTÉ SIGNÉS LES DEVIS SUIVANTS :

Entreprise Christian DUPONT pour la réfection du portail de l'ancienne poste	1 074,08 € HT
Entreprise VEDRENNE réparation de la climatisation du cabinet médical communal	726,20 € HT
Entreprise ATLANTIC SERVICE nettoyages des vitres Groupe Scolaire et cantine	611,54 € HT
Garage RENOM réparation du camion benne RENAULT	1 345,41 € HT
Garage RENOM réparation de la porte du camion benne RENAULT	233,00 € HT
Entreprise BERGERAT MONNOYEUR réparation du tractopelle	3 440,61 € HT
Entreprise GAUTHIER achat d'un véhicule neuf pour le nettoyage des hameaux	11 729,83 € HT
Entreprise PALAU achat d'un véhicule neuf pour le service technique	12 233,32 € HT
Concepteur d'espaces MIDULAROOM étude accessibilité accueil Mairie	2 450,00 € HT
Entreprise SINDELEC travaux d'électricité au cabinet médical communal	1 900,00 € HT
Entreprise VEDRENNE contrat de maintenance des chaufferies d'un an	12 776,00 € HT

## LA VIE LOCALE

### CÉRÉMONIE DES VŒUX

Le 22 janvier se déroulait la traditionnelle cérémonie des vœux à la population.



### LE CABINET MÉDICAL

Le docteur Bollen a fait ses études de médecine en Belgique où il s'installe en 1992 comme généraliste, en milieu rural.

En 1997, il quitte son pays natal pour habiter à Nice. Il travaille à SOS Médecins et participe à la création de la maison médicale du CHU St-Roch. Il devient médecin sapeur-pompier volontaire et prend part à la régulation du SAMU et aux gardes SMUR organisée par les pompiers. Il travaille également en cabinet libéral de médecine générale dans l'arrière-pays niçois. Après avoir été reçu au concours de médecin sapeur-pompier professionnel, il arrête la médecine générale et prend un poste en 2005 au Service d'Incendie et de Secours du Finistère où il deviendra médecin chef du service de santé. En 2013 Il est appelé à Mayotte, devenue depuis peu un département, afin de mettre en place le service de santé des sapeurs-pompiers. Après cette mise en place, il prolonge son séjour sur l'île en reprenant une activité de médecin généraliste libéral.

Il est maintenant installé à Saint-Estèphe depuis le 29 mars dernier.

Consultations sans et sur RDV  
du lundi au vendredi, et un samedi sur deux  
Tél. : 0556 099 577.



## PRIX LITTÉRAIRE PRIX SAINT ESTÈPHE 2016

**CETTE 8<sup>ÈME</sup> ÉDITION S'EST DÉROULÉE AU CHÂTEAU DE PEZ** où nous ont accueillis Messieurs Pavoine et Chadourne .

Parmi les 18 ouvrages en lice, les membres du comité de lecture ont décernés les prix littéraires à trois auteurs.

### COMITE DE LECTURE

Il est composé de 6 personnes bénévoles d'horizons différents qui ont examiné les 18 ouvrages donnés durant le salon du Livre « LIRE DANS LE VIGNOBLE » par les auteurs et maisons d'éditions souhaitant participer à ce prix.

Les lauréats sont :

**PRIX SAINT ESTEPHE :** «Les fils de l'estuaire» de Jean-Pierre Méric. L'auteur nous propose un roman historique sur Bordeaux et le Médoc au 19<sup>ème</sup> siècle en nous nar rant la vie de Symphorien, enfant abandonné à sa naissance en 1841 et son amour pour Anna, jeune fille d'une famille aisée protestante.

**PRIX CHATEAU DE PEZ :** «Le Mangane et le maître-verrier» de Norbert Chadourne. Jean-Marc, fils d'un bourgeois bordelais voit sa vie bouleversée quand son père le jette hors de la maison familiale alors qu'il n'a que 15 ans. De Mangane (Voyou de quartier dans le langage populaire de Bordeaux) à Maître-verrier, le chemin sera sinueux mais cela lui permettra de trouver sa voie.

**PRIX DU JURY :** «l'agrément» de Laure Mezarigue « L'agrément » ou l'épopée d'une inspectrice du travail au sein d'une association professionnelle qui aide les personnes atteintes de troubles psychologiques et du comportement.

### DEUXIÈME ÉDITION DU PRIX SAINT ESTEPHE DE LA JEUNESSE

Quoi de mieux que le livre et la lecture dans le développement de l'enfant, dans son parcours culturel et éducatif, son ouverture sur le monde et les autres, son accès à l'égalité des chances. Un jury composé de 12 enfants du CM2 ont participé au comité de lecture.

le livre récompensé est :

L'agence Crystal - La Maison Labyrinthe - écrit par Françoise et Jean-Claude- éditions Amélise, maison d'édition médocaine installée au Verdon sur Mer

Le livre parle de deux enfants à qui on a fait une blague en les envoyant dans une maison soi-disant hantée. Ils vont mener une étrange enquête.

Les enfants ont expliqué « Ce livre nous a plu parce qu'on a aimé l'histoire, il y avait du suspens et des rebondissements à chaque chapitre. On a apprécié aussi les deux personnages notamment celui de de Chrystelle qui a des visions. »

On n'oublie pas tous les autres auteurs non sélectionnés, pour leurs ouvrages.

On les félicite pour la qualité de leur travail et cette envie de s'investir dans l'écriture.

Avec le verre de l'amitié, échanges, félicitations et émotions étaient aux rendez-vous !

## LA FÊTE DU BOURG

a lieu depuis des temps reculés le 1<sup>er</sup> mai. Le samedi 30 avril a vu un temps épouvantable gâcher les festivités extérieures (paint ball laser sur le stade pour les ados et fête foraine). Dimanche 1<sup>er</sup> mai, le soleil et les brins de muguet étaient au rendez-vous laissant le casse-croûte dit de la tourterelle voir de l'affluence pour goûter charcuterie médocaine et vins de l'appellation pendant que les badauds étaient à la recherche de bonnes affaires autour du vide grenier.



## ARTISANS - COMMERÇANTS

Boucherie - PIGOUT Pascal	<b>05.56.59.30.73</b>	Maçonnerie - DUBOURDIEU Daniel	<b>05.56.59.34.47</b>
Broderie - Id Broderie	<b>06.07.02.14.62</b>	Maçonnerie - FRANCHINI Frères SARL	<b>05.56.59.30.21</b>
Commerce véhicules - SARL PROCAR		Maison du vin et syndicat viticole	<b>05.56.59.30.59</b>
Communication - DI COSTANZO Catherine	<b>06 74 36 35 43</b>	Marquis de Saint-Estèphe	<b>05.56.73.35.30</b>
Consultante, négoce en vins - MANDÉ Martine	<b>06.07.41.31.62</b>	Matériel viticole - SALELLAS S.A.	<b>05.56.59.33.74</b>
Electricité - BALDOMERO Bernard	<b>05.56.59.36.54</b>	Mécanique Garage - MG	<b>06.50.69.24.35</b>
Electricité - Sindélec SARL	<b>05.56.59.05.55</b>	Métallurgie C.M.P.G.	<b>05.56.59.60.32</b>
Entrepôts produits pétroliers - CCMP	<b>05.56.59.82.39</b>	Peinture DUPONT Christian	<b>05.56.59.34.56</b>
Epicerie - Vival	<b>05.56.59.73.07</b>	Plâtrier SARL CMR MAU	<b>05.56.73.49.70</b>
Forgeron - TARGON Dominique	<b>05.56.59.31.86</b>	Plomberie zinguerie - LAFOND Anthony	<b>05.56.59.32.74</b>
Formation - INSUP MEDOC	<b>05.56.73.30.04</b>	Restaurant La Raffinerie	<b>05.56.81.90.49</b>
Garage auto - SEMENTERY Jean-Louis	<b>05.56.59.71.55</b>	Salon de coiffure - « Un temps pour soi »	<b>05.56.41.68.76</b>
Garagiste à domicile - Read'Auto	<b>05.56.59.70.32</b>	Salon de thé - « L'atelier de K'tea »	<b>06.86.45.03.13</b>
Garage SRA	<b>05.57.75.11.57</b>	S.M.V. Travaux viticoles	<b>06.70.37.28.23</b>
Gîtes de France - ZAMPETTI Dina	<b>05.56.59.38.39</b>	Tonnellerie - MORLIER Denis	<b>05.56.59.39.00</b>
Hôtel Restaurant - « Pomys »	<b>05.56.59.73.44</b>	Traitement vidanges - SARP SUD OUEST	<b>05.56.59.02.13</b>
Hôtel Restaurant « Le Peyrat »	<b>05.56.59.71.43</b>	Traiteur - Médoc Traiteur	<b>05.56.59.63.59</b>
Informatique - MGA 33 - Sylvain BLONDIN	<b>05.56.59.51.48</b>	Traiteur - « Au fil de vos envies »	<b>06.08.82.00.99</b>
Informatique - PC Millénium	<b>05.56.41.44.85</b>	Transports routiers - SA CITRAM Aquitaine	<b>05.56.59.64.43</b>
Ingénieur conseil - JEANTET Thierry	<b>05.56.59.97.67</b>	VISIONAIR - Photos aériennes	<b>06.68.30.33.34</b>
Livraisons fioul, chauffage et agricole - PPML	<b>06.07.85.50.19</b>		



# À NOTER DANS VOS AGENDAS

## ATELIER BIEN VIEILLIR

A l'occasion de la semaine bleue (du 3 au 9 octobre 2016) la commune de Saint Estèphe organise une exposition «Saint-Estèphe d'hier et d'aujourd'hui». La semaine bleue est l'occasion pour les acteurs qui travaillent auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les séniors dans notre société.

Nous demandons donc à tout le monde de farfouiller dans les greniers, les boîtes à photos de nos grands-mères ainsi qu'aux familles actuelles pour nous fournir des photos de groupes (écoles, communions, vendanges, sorties de CE, tournois de foot, majorettes etc..). Nous en ferons des photocopies et les rendrons immédiatement à leurs propriétaires).

Il nous faudra reconnaître tout le monde !

Nous exposerons ces photos et le travail que les enfants auront fait autour le 14 octobre à la salle des fêtes.



## JUILLET

14/07/2015 - Marché gourmand et 14 juillet

## AOÛT

7 et 8/08 - Championnat d'Aquitaine de tir à l'arc

## SEPTEMBRE

3 et 04/09/2016 - Foire de la Chapelle

## OCTOBRE

09/10/2016 - Salon du Livre « Lire dans le vignoble »

14/10/2016 - Saint-Estèphe d'hier et d'aujourd'hui»

26/10/2016 - Repas dansant à 12h COMITE DES FETES

## NOVEMBRE

04/11/2016 - Concours de Belote à 20h30 ASSOCIATION DETENTE STEPHANOISE

20/11/2016 - Thé dansant à 15h ASSOCIATION DETENTE STEPHANOISE

## DÉCEMBRE

02/12/2016 - Concours de Belote à 20h30 ASSOCIATION DETENTE STEPHANOISE

31/12/2016 - Réveillon du COMITE DES FETES

